



ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Session extraordinaire de 1999

Séance du lundi 19 juillet 1999

COMPTE RENDU INTEGRAL

SOMMAIRE

	Pages
<i>Communication</i>	2
<i>Proposition de modification de l'article 12 du Règlement</i>	
Discussion générale (Orateur: M. Mahfoudh Romdhani, rapporteur)	2
<i>Votes nominatifs</i>	
Vote nominatif sur la proposition de modification de l'article 12 du Règlement et sur la motion de confiance déposée par le Collège	2

La séance est ouverte à 16 h 35.

(M. Ouezekhti, secrétaire, prend place au bureau.)

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, la séance est ouverte.

COMMUNICATION

Constitution des Assemblées

Mme la Présidente. — M. le Président du Sénat m'a fait savoir que le Sénat s'est constitué en sa séance du 14 juillet 1999.

MODIFICATION DU REGLEMENT

PROPOSITION DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE, DEPOSEE PAR M. FRANÇOIS ROELANTS DU VIVIER, MME ANNE HERSCOVICI, MM. MAHFOUDH ROMDHANI, MARC COOLS ET MICHEL LEMAIRE

Discussion

Mme la Présidente. — Conformément à la décision prise par l'Assemblée en sa séance du 17 juillet dernier, l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de modification de l'article 12 du Règlement, déposée par M. Roelants du Vivier, Mme Herscovici, MM. Romdhani, Cools et Lemaire dont je vous donne lecture :

A l'article 12.1, alinéa 4, remplacer le dernier mot « supérieure » par « inférieure ».

La parole est à M. Mahfoudh Romdhani pour son rapport oral.

M. Mahfoud Romdhani. — Madame la Présidente, messieurs les membres du Collège, mes chers collègues, le bureau élargi s'est réuni le samedi 17 juillet 1999, après la séance plénière de notre Assemblée, pour examiner la proposition de modification du Règlement, déposée par monsieur François Roelants du Vivier, madame Anne Herscovici, et moi-même, cosignée par messieurs Cools et Lemaire, qui vise la modification de l'article 12.1, alinéa 4.

Après un débat serein et consensuel sur l'opportunité de cette modification, la Commission a voté à l'unanimité des membres présents la proposition de modification de notre Règlement. A savoir, remplacer in fine « supérieure » par « inférieure ».

Ainsi l'article 12.1, alinéa 4 deviendra :

« Pour le calcul des pourcentages ci-dessus, en cas de fraction d'unité, le chiffre obtenu est arrondi à l'unité inférieure. »
(Applaudissements.)

Mme la Présidente. — Quelqu'un demande-t-il la parole ?
(Non.)

Nous allons donc voter sur cette proposition.

PROPOSITION DE MODIFICATION DE REGLEMENT

Vote nominatif

Mme la Présidente. — Nous passons au vote sur la proposition de modification de l'article 12 du Règlement déposée par M. Roelants du Vivier, Mme Herscovici, MM. Romdhani, Cools et Lemaire.

— Il est procédé au vote nominatif.

59 membres sont présents.

56 votent oui.

3 votent non.

En conséquence, la modification est adoptée.

Ont voté oui :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, Caron, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Daif, Debry, de Clippele, Decourty, De Grave, Mme de Groote, MM. de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mme Fraiteur, M. Galand, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mmes Lemesre, Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, MM. Moock, Ouezekhti, Mme Payfa, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Saidi, Schepmans, M. Smits, Mme Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort, Mme Wynants et M. Zenner.

Ont voté non :

MM. Hance, Mahieu et Mme Rorive.

Présidence des groupes politiques

Mme la Présidente. — Conformément à l'article 12.2 du Règlement de l'Assemblée, j'ai été informée du nom du président du groupe PSC.

Il s'agit de M. Michel Lemaire.

MOTION DE CONFIANCE DU COLLEGE

Vote nominatif

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de confiance déposée par le Collège dont je vous donne lecture.

L'Assemblée, ayant entendu la déclaration du Collège et la discussion y relative, accorde sa confiance au Collège.

La parole est à Mme Herscovici.

Mme Anne Herscovici. — Madame la Présidente, je souhaite justifier le vote du groupe ECOLO.

Vous ne serez pas étonnés, mesdames, messieurs, après avoir entendu Mme Huytebroeck, que le groupe ECOLO votera contre la confiance. En effet, il est difficile de demander à un groupe qui était le grand vainqueur des élections et qui s'est vu refuser des responsabilités ministérielles de voter la confiance.

— Il est procédé au vote nominatif.

60 membres sont présents.

39 votent oui.

21 votent non.

En conséquence, la motion est adoptée. (*Applaudissements.*)

Ont voté oui :

MM. André, Azzouzi, Boelpaepe, Mmes Bouarfa, Caron, Carthé, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daïf, de Clippele, Decourty, Mme De Galan, MM. De Grave, de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Draps, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Hutchinson, Lemaire, Mme Lemesre, M. Michel, Mme Molenberg, MM. Mooock, Ouezekhti, Mme Payfa, MM. Roelants du Vivier, Romdhani, Mme Schepmans, MM. Smits, Tomas, van Eyll, Vervoort et Zenner.

Ont voté non :

M. Adriaens, Mme Braeckman, MM. Cerexhe, Daems, Debry, Mme de Groote, M. Doukeridis, Mme Fraiteur, MM. Galand, Hance, Mmes Herscovici, Huytebroeck, MM. Lahssaini, Mahieu, Mme Meunier, MM. Pesztat, Riguelle, Mmes Rorive, Saidi, Theunissen et Wynants.

CLOTURE

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Assemblée s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

— *La séance est levée à 16 h 40.*

Membres présents à la séance :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bertieaux, M. Boelpaepe, Mmes Bouarfa, Braeckman, Caron, Carthé, MM. Cerexhe, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Daems, Daïf, Debry, de Clippele, Decourty, Mme De Galan, M. De Grave, Mme de Groote, MM. de Lobkowicz, Demannez, de Patoul, Mme Derbaki Sbai, MM. De Wolf, Doukeridis, Draps, Mmes Emmery, Fraiteur, M. Galand, Mme Gelas, MM. Gosuin, Grimberghs, Hance, Mme Herscovici, M. Hutchinson, Mme Huytebroeck, MM. Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mahieu, Mme Meunier, M. Michel, Mme Molenberg, M. Mooock, Mme Mouzon, M. Ouezekhti, Mmes Payfa, Persoons, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mmes Rorive, Saidi, Schepmans, MM. Simonet, Smits, Mme Theunissen, MM. Tomas, van Eyll, Vervoort, Mme Wynants et M. Zenner.

